

Procès-Verbal du Conseil Municipal du Vendredi 23 Juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **vingt-trois juin**, à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Julien de l'Escap, se sont réunis dans la salle habituelle, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur EMARD Frédéric, Maire, conformément aux articles L 2121-10, L2121-11 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : le 16 juin 2023

Présents :

Le Maire, M. EMARD Frédéric,

Les adjoints : M. CORMIER Michel, M. JASMAIN Denis, Mme GILBERT-DEBORDE Sonia,

Les conseillers municipaux : Mesdames BOUCHÉ Patricia, BOURASSEAU Catherine, et JUILLOT Patricia ainsi que Messieurs NAVARRE Julien, ROUSSEAU Florian et STAUDT Florent.

Absents excusés/non excusés :

M. DEPIERRE Bertrand, M. LANDREAU Reynald et Mme VIVIEN Céline.

Pouvoirs :

M. DEPIERRE Bertrand a donné pouvoir à M. EMARD Frédéric,

M. LANDREAU Reynald a donné pouvoir à M. STAUDT Florent.

Secrétaire de Séance :

M. NAVARRE Julien

En exercice : 13

Présents : 10

Pouvoirs : 2

Abs excusés : 2

Non excusés : 1

Nombre de Votants : 12

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 11 Mai 2023
2. Devis pour l'achat de pones et de timbres pour le fleurissement
3. Devis pour l'achat d'une tente avec structure complète pour les festivités
4. Questions diverses

Monsieur le maire demande une adjonction à l'ordre du jour afin de voter les points suivants :

- Désignation d'une réserve communale de sécurité civile
- Avis sur le projet « Guide des bonnes pratiques de l'éolien en Vals de Saintonge »
- Adhésion à l'association « Les Maires Pour La Planète »



EV SN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification de l'ordre du jour comme suit :

1. Approbation du procès-verbal du 11 Mai 2023
2. Devis pour l'achat de pones et de timbres pour le fleurissement
3. Devis pour l'achat d'une tente avec structure complète pour les festivités
4. **Désignation d'une réserve communale de sécurité civile**
5. **Avis sur le projet « Guide des bonnes pratiques de l'éolien en Vals de Saintonge »**
6. **Adhésion à l'association « Les Maires Pour La Planète »**
7. Questions diverses

Délibérations consultables en Mairie

1- Approbation du Procès-Verbal de Conseil Municipal du 11 Mai 2023

- **Approuvé à 12 voix « pour »**

2 – Devis pour l'achat de pones et de timbres pour le fleurissement

Le Maire présente au conseil municipal un devis de l'entreprise MAZIN MOBILIER pour l'achat de pones et de timbres dans le cadre du fleurissement de la commune.

Le devis est présenté comme suit :

- 3 pones rondes : 1 320.00 € HT
- 2 timbres rectangulaires : 840.00 € HT
- Frais de port : 192.00 € HT

Montant total: 2 352.00 € HT soit un montant TTC : 2 822.40€

Approuvé à l'unanimité à 12 voix « pour » D2023.06.25

3 – Devis pour l'achat d'une tente avec structure complète pour les festivités

Le Maire présente au conseil municipal un devis de l'entreprise VAD COLLECTIVITES pour l'achat d'une tente avec structure complète.

Le devis est présenté comme suit :

- Montant HT : 13 792.00 €
- TVA : 2 758.40 €
- Montant HT : 13 792.00 € soit un montant TTC : 16 550.40 €

Approuvé à l'unanimité à 12 voix « pour » D2023.06.26

4- Désignation d'une réserve communale de sécurité civile

Le maire rappelle le nom des membres de la Réserve Communal de Sécurité Civile, soit :

M. GAUTHIER Daniel, M. AUBRY Richard, Mme AUBRY Michèle, M. BIRRIÉ Thierry, Mme BIRRIÉ Christine, M. DELCOURT Serge, M. BOITIN Auguste et M. GILBERT Pascal.

Le Conseil Municipal ne délibère pas mais transmet la liste à la Préfecture

5- Avis sur le projet « Guide des bonnes pratiques de l'éolien en Vals de Saintonge »

Le maire expose au conseil municipal que suite à la conférence des maires du 12 septembre 2022, la Communauté de Communes des Vals de Saintonge a décidé d'élaborer un « Guide des bonnes pratiques éoliens en Vals de Saintonge »

Les objectifs fixés par les élus communautaires afin de définir des règles pour l'acceptabilité de nouvelles éoliennes en Vals de Saintonge et afin de se prononcer sur le pour ou le contre des nouveaux projets qui sont soumis pour avis.



Entendu l'exposé du maire le conseil municipal émet un avis défavorable aux critères géographiques proposés, à la détermination d'un guide de bonne pratiques de l'éolien et à l'implantation de nouveaux projets éoliens sur toute commune des Vals de Saintonge considérant le taux d'occupation actuel suffisant.

Approuvé à 8 voix « pour » et 4 abstentions.....D2023.06.27

6- Adhésion à l'association « Les Maires Pour La Planète »

Le maire propose au conseil municipal de renouveler l'adhésion à l'association « **Les Maires Pour La Planète** ». La cotisation annuelle s'élève à 25 euros. Il convient également de désigner deux représentants de la commune qui seront M. EMARD Frédéric en tant que titulaire et M. STAUDT Florent en tant que suppléant.

Approuvé à l'unanimité à 12 voix « pour » D2023.06.28

7- Questions Diverses

*. Remerciements du Président de l'association du Souvenir Français de Matha pour la subvention accordée cette année par la commune.

*. Présentation du chiffrage des esquisses par les architectes pour le projet de rénovation de la mairie (structure uniquement) entre 300 000 € et 375 000 €.

*. Création d'un Parcours Terra'Aventura en partenariat avec le SYMBO dès 2024. Présentation du parcours au conseil municipal.

*. 14 juillet : Réunion de préparation le 28 juin 2023 à 18h30 dans la salle de conseil de la mairie.

*. Régie de recettes : Titulaire Mme AUBRY Michèle et en Suppléant Mme BIRRIÉ Christine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 54 .

Le prochain Conseil Municipal Ordinaire aura lieu le 1^{er} septembre 2023.

Le Maire
EMARD Frédéric



Secrétaire de Séance
NAVARRE Julien